



Association des médecins
omnipraticiens de Québec

2700, rue Jean Perrin, bur. 214
Québec (Qc) G2C 1S9
Tél.: (418) 843-8883 / Téléc.: (418) 843-7330
Courriel: amoc@bellnet.ca

Association des Médecins Omnipraticiens de Québec

« LES TOUTES DERNIÈRES NOUVELLES... »

URGENT

**Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des
médecins de votre service, département, UMF,
GMF, Clinique ou CLSC**

2 pages incluant celle-ci

« Les toutes dernières nouvelles... »

...du jeudi, 19 juin 2008

Sept ans et moins de pratique médicale : la FMOQ fait appel à vous !

À la demande du Dr Louis Godin, nouveau président de la FMOQ, le Conseil de la Fédération entérinait lors de sa réunion du 26 avril dernier, la mise sur pied d'un « comité de jeunes médecins ». Nommés pour un mandat d'un an, ce comité de quatre jeunes médecins est composé d'un médecin représentant les médecins rémunérés à tarif horaire et à honoraires fixes, puis de trois médecins; l'un en provenance d'une région urbaine, l'un en provenance d'une région intermédiaire, et le dernier en provenance d'une région éloignée. La région de Québec peut donc soumettre deux candidatures.

Le ou les médecins qui désirent être proposés à ce comité doivent avoir sept ans de pratique ou moins, et être membre en règle de l'AMOQ. Sous réserve de leur nombre d'années de pratique, les membres peuvent être renommés. Quatre réunions sont prévues. Un membre du Bureau de la FMOQ, de même que l'un des directeurs généraux adjoints de la Fédération, assistent à toutes les réunions à titre de personnes ressources.

Les objectifs visés sont :

- Fournir au Bureau de la FMOQ un moyen permettant de consulter les jeunes médecins sur les différents sujets;
- Favoriser une meilleure intégration des jeunes médecins aux affaires de la FMOQ;
- Favoriser de meilleurs échanges entre la Fédération et les jeunes médecins.

Le mandat :

- Identifier les problématiques particulières liées à l'application de l'Entente générale sur la pratique des jeunes médecins;
- Identifier les problématiques particulières auxquelles sont confrontés les jeunes médecins quant à leur installation en pratique et quant à l'organisation de celles-ci, et faire des recommandations au Bureau à cet égard;
- Identifier chez les jeunes médecins les problématiques particulières liées à l'application de diverses dispositions législatives et réglementaires, dont notamment celles relatives aux activités médicales particulières et aux plans régionaux d'effectifs médicaux, et faire des recommandations au Bureau à cet égard;
- Faire des recommandations au Bureau quant à toutes mesures susceptibles de valoriser la médecine familiale;
- Faire des recommandations au Bureau sur les priorités de la Fédération en matière de renouvellement d'accord-cadre;
- Faire des recommandations au Bureau quant aux moyens permettant d'améliorer les communications entre la Fédération et ses jeunes membres;
- Faire des recommandations au Bureau quant aux moyens permettant de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes médecins à l'égard de leur Fédération;

Vous désirez vous impliquer afin de faire valoir vos idées et votre vision de la pratique médicale, c'est vous que nous recherchons. Transmettez nous votre intérêt et vos coordonnées par courriel à « amoq@bellnet.ca » ou par téléphone au 418.843.8883 avant le 15 juillet 2008.

Pascal Renaud MD, Secrétaire et responsable du dossier de la médecine d'urgence, AMOQ